



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU SAINT-PÈRE
AU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Mercredi 14 février 2001

*A Monsieur José Ramón Díaz-Torremocha,
Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul*

1. A l'occasion de la réunion du *Comité international de Coordination* de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, je suis heureux de vous saluer, et par votre intermédiaire de saluer les membres du *Comité international de Coordination* et ceux du *Conseil général international*. Vous représentez une forme éminente de charité qui se réalise sur tous les continents, le service des pauvres qui est, comme aimait à le rappeler Monsieur Vincent, une manière de servir le Christ. Par son engagement quotidien, votre association constitue pour l'Eglise un rappel permanent de sa vocation à manifester l'amour préférentiel du Christ pour les pauvres.

2. Au cours du Jubilé de l'Incarnation, "grande a été la joie de l'Eglise, qui s'est adonnée à la contemplation du visage de son Epoux et Seigneur" (*Novo millennio ineunte*, n. 1). Cette contemplation habite la vie, la prière et l'action de l'Eglise, l'invitant à faire sien le regard de tendresse et de compassion du Christ lui-même, qui rappelle à chaque personne la valeur de sa dignité et la place unique qu'elle occupe dans le cœur de Dieu: "Vous connaissez en effet la générosité de notre Seigneur Jésus Christ: lui qui est riche, il est devenu pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté" (*2 Co 8, 9*). La vie spirituelle et l'action apostolique de Frédéric Ozanam, votre devancier que j'ai eu la joie de béatifier à Paris en 1997, ont été profondément marquées par cette contemplation du visage du Christ dans les pauvres. Une telle attitude spirituelle est essentielle pour vos engagements apostoliques et pour le dynamisme des Conférences. Ainsi, je vous encourage à être toujours dans le contact personnel avec les pauvres, à l'exemple de votre fondateur, des témoins de la charité ainsi que de la justice, qui contribuent au développement intégral des personnes.

3. "L'amour est inventif jusqu'à l'infini". Ces paroles de saint Vincent de Paul expriment merveilleusement cette réalité dans l'Eglise: l'Esprit suscite de nombreux charismes, pour que les communautés chrétiennes soient le signe de la tendresse infinie de notre Père des Cieux. En apportant votre pierre spécifique à la mission des Eglises particulières, "en pleine harmonie ecclésiale et en obéissance aux directives émanant de l'autorité des Pasteurs" (*Novo millennio ineunte*, n. 46), vous participez à l'édification d'une société fondée sur l'amour et sur la solidarité. Par une collaboration active avec les diverses instances locales de coordination de l'apostolat de la charité, vous réalisez le vif désir qui enflammait le cœur du bienheureux Ozanam: embrasser le monde entier dans le filet de la charité. Dans cet esprit d'unité, les associations internationales de fidèles laïcs sont appelées à s'insérer de manière appropriée dans le tissu ecclésial; c'est pourquoi l'Eglise propose différentes formes de reconnaissance juridique, dans le respect des charismes et des diversités légitimes. Il est à souhaiter que la Société de Saint-Vincent-de-Paul, dont l'histoire est plus que centenaire, puisse poursuivre sa réflexion avec les autorités compétentes, dans les diocèses et au Saint-Siège, notamment avec le Conseil pontifical pour les Laïcs, en vue d'harmoniser ses fondements institutionnels et sa pratique avec sa réalité ecclésiale d'association internationale de fidèles laïcs qui cherchent la sainteté dans le service des pauvres.

4. Comme je le soulignais dans la récente lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, l'heure est venue d'une "nouvelle imagination de la charité, qui se déploierait non seulement à travers les secours prodigués avec efficacité, mais aussi dans la capacité de se faire proche, d'être solidaire avec ceux qui souffrent" (n. 50). Je demande à la Vierge Marie de vous aider à trouver sans cesse de nouvelles voies pour l'amour des pauvres, afin que toute l'Eglise vive chaque jour cette charité de proximité, et je vous accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique, que j'étends à tous les membres et amis de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Au Vatican, le 14 février 2001.

IOANNES PAULUS II